

Béton, démolition, destruction du cadre de vie et du patrimoine historique

L'ASEOR est une association apolitique d'Orcéens bénévoles. Œuvrant depuis 38 ans, elle défend par ses actions un développement harmonieux et durable de notre ville.
Venez nous rejoindre (www.aseor.org)

Le savez-vous ?

Le POS (Plan d'Occupation des Sols) a été remplacé, en novembre 2010, par le PLU (Plan Local d'Urbanisme) qui régleme l'urbanisme dans notre ville.

Refusons l'urbanisme en folie !

Le savez-vous ?

Par convention le promoteur n'attribue jamais plus de 15% des logements HLM construits à la ville ; c'est à dire que pour une opération de 100 logements, dont 50 % d'HLM, la ville n'obtiendra que 7 à 8 logements pour les Orcéens.

Le nouveau PLU libère de presque toute contrainte les bétonneurs - aménageurs. En l'absence d'un projet de ville sérieux, il permet tout et son contraire et autorise une densification extrême.

La municipalité prépare de multiples opérations immobilières qui ont pour but d'ajouter 750 logements HLM à Orsay. Pourtant, la ville n'en a pas besoin : elle va atteindre dans les 2 ans le seuil de 20% de HLM imposé par la loi SRU, grâce à la rénovation des logements étudiants du CROUS.

Voici les premiers projets annoncés :

- **Projet du centre** : raser le quartier de la poste (commissariat, maisons de l'ancien vétérinaire et du Dr Michaut, Crédit du Nord, poste, parking) pour construire un ensemble à forte densité : plus de 100 logements
- Construction d'au moins 80 logements à proximité de l'ancienne station Shell, entre le centre et **Mondétour**
- Le **Guichet** : 70 logements à la place des pompes-funèbres et du parking mitoyen

Le coût des logements HLM est financé en partie par un surcoût du prix de vente des autres logements construits, rendant l'accession à la propriété encore plus élitiste à Orsay !

Pour rester informé de nos actions :

Laissez-nous votre email ci-dessous, envoyez-nous un message à contact@aseor.org ou contactez-nous sur www.aseor.org.

Agissez pour que de telles erreurs ne se produisent pas sur notre cadre de vie.

Pour cela, l'ASEOR s'engage à réclamer, en votre nom, au nom des Orcéens, ce qui suit :

Partie à détacher et à renvoyer à l'ASEOR 24 rue Christine 91400 Orsay

Je, soussigné M/Mme

demeurant à :

mandate l'ASEOR pour intervenir
et réclamer en mon nom :

e.mail :

- l'arrêt des projets de densification,
- la préservation de l'habitat individuel,
- la définition d'un projet de ville pour nous et nos enfants,
- la refonte du PLU, avec un vrai projet de ville pour les décennies à venir, dans une vraie démarche durable

Date

Signature